



Conformément à l'arrêté municipal d'occupation du domaine public du 31 mai 2001 sur la commune de **La Chapelle-sur-Erdre**

Autorisation n° CH-2025-0036

AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

- Demandeur :** DROUIN Déménagements
25 rue du Tisserand
44800 Saint Herblain
- Adresse Occupation du
Domaine Public :** Au droit du 17 rue de la Mongendrière
44240 La Chapelle-Sur-Erdre
- Nature de l'occupation :** Stationnement d'un véhicule poids lourd pour déménagement sur 11 mètres linéaire
- Emprise :** Sur 2 places de stationnement
- Durée de l'occupation :** Vendredi 8 août 2025 de 8h00 à 18h00.
- Mesures particulières :** Mise en place d'une signalisation d'interdiction de stationnement sur laquelle doit être affichée l'autorisation d'occupation du domaine public .
Sécurisation, par tous les moyens adéquats, des piétons et cyclistes, contournant le camion de déménagements.
Maintenir en permanence l'accès aux propriétés riveraines ainsi que la collecte des déchets et services.
Mise en place de panneaux de rétrécissement de chaussée AK3 si nécessaire .
- *La mise en place de la signalisation correspondante conformément aux indications du service gestionnaire est à la charge du demandeur. Tout manquement engage la responsabilité du demandeur en cas d'accident.*
 - *La sécurité des usagers du domaine public devra être assurée notamment la libre circulation des piétons.*
 - *L'autorisation devra être obligatoirement affichée à la vue de tous.*

Fait à La Chapelle-sur-Erdre, le 17 juillet 2025

Le Maire



Laurent GODET